

## MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LES SYSTÈMES D'ÉGOUTS DE CATÉGORIES 2, 3, 4 ET 5

### CONTENU DE LA TROUSSE

1. Demande de permis de système d'égouts auprès des Services de santé du Timiskaming
2. Demande de permis de construire ou de démolir en vertu du *Code du bâtiment de l'Ontario*
3. Plan du site de l'emplacement du système d'égouts proposé
4. Feuille de calculs
5. Barème des tarifs selon le système d'égouts
6. Débit quotidien prévu des eaux usées
7. Marche à suivre concernant l'essai de perméabilité
8. Dégagement minimal concernant les réservoirs de traitement, la tuyauterie, les réservoirs de rétention et les systèmes de catégories 1, 2 et 3.

**\*\*Il incombe au propriétaire de contacter sa municipalité pour toute restriction relative à la construction avant de demander un permis de système d'égouts\*\*.**

Dans le cas des propriétés dont la taille est inférieure à une acre ou de celles qui sont au bord de l'eau, les Services de santé du Timiskaming exigent qu'on leur fournisse une copie du rapport d'arpentage ou que les fiches d'arpentage soient bien en vue.

Il faut remplir les formulaires suivants et les envoyer aux Services de santé du Timiskaming accompagnés des frais requis et d'une copie de la facture courante d'impôt foncier :

1. Demande de permis de système d'égouts auprès des Services de santé du Timiskaming;  
*Remarque : La signature du propriétaire est obligatoire, sinon une lettre du propriétaire dans laquelle il nomme un agent autorisé.*
2. Demande de permis de construire ou de démolir en vertu du *Code du bâtiment de l'Ontario*.
3. Pour un système à lit d'épandage (classe 4), vous devez fournir les résultats de l'analyse d'un échantillon de terre conformément aux dispositions relatives à l'évaluation du site figurant à l'alinéa 8.2.1.2. du Code du bâtiment de l'Ontario au moment de la soumission de la demande de permis. Reportez-vous à l'essai de perméabilité du sol/la procédure d'obtention d'un échantillon de terre inclus dans cette demande.
4. Formulaire concernant la conception du système d'égouts proposé, dans le cas des systèmes décrits aux termes du *Code du bâtiment de l'Ontario*. Dans le cas des autres systèmes d'égouts approuvés (approuvés par la CEMC), il faudra fournir la conception, l'approbation de la CEMC et, une fois conclue, une copie de l'entente d'entretien. Il pourrait aussi falloir fournir la conception technique et les dessins des ouvrages finis.

**La Loi sur le code du bâtiment ne permet pas la délivrance de permis si la demande est incomplète.**

Un inspecteur de systèmes d'égouts ne peut fournir des commentaires qu'en fonction des demandes complètes et des plans fournis. Par conséquent, nous pourrions retourner les demandes incomplètes au propriétaire ou à l'agent autorisé.

Après l'examen de la demande, un inspecteur ira visiter la propriété afin de vérifier le trou d'essai et l'emplacement. L'auteur de la demande recevra ensuite un permis pour installer le système ou on lui fournira les raisons pour lesquelles un permis ne peut pas lui être délivré.

Les renseignements fournis dans la présente trousse sont limités; il incombe à l'auteur de la demande d'assurer la conformité à tous les articles pertinents du *Code du bâtiment de l'Ontario*. Il devrait aussi garder une copie de tous les documents soumis.

Si vous avez de la difficulté à remplir la demande, vous pouvez appeler un inspecteur de contrôle des terres pour qu'il vous aide ou vous pouvez consulter un installateur autorisé de fosses septiques.

### **Bureaux des Services de santé du Timiskaming :**

 C. P. 1090, 247, av. Whitewood, pièce 43, New Liskeard (Ontario) P0J 1P0  
 31, chemin Station North, Kirkland Lake (Ontario) P2N 3M6  
 63, rue Fifth, Englehart (Ontario) P0J 1H0

 705 647-4305  705 647-5779  
 705 567-9355  705 567-5476  
 705 544-2221  705 544-8698





# DEMANDE DE PERMIS D'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUTS, CATÉGORIE 2, 3, 4 OU 5

<i>Réservé à l'administration</i>	
Numéro de dossier : .....	
Date de réception de la demande : .....	
Frais versés: .....	
Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/>	

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire et dans ces tableaux sont recueillis sous l'autorité de la sous-section 8(1.1) de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*, et seront utilisés dans l'administration et la mise en application de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*. Les questions au sujet de la cueillette de renseignements personnels peuvent être adressées au : a) directeur de la protection de la vie privée des Services de santé du Timiskaming, ou, b) directeur du bâtiment et de l'aménagement du ministère des Affaires municipales et du Logement, 777, rue Bay, 2<sup>e</sup> étage, Toronto, M5G 2E5 416 585-6666.

## PROPRIÉTAIRE OU AGENT (Veuillez écrire en lettres moulées)

Propriétaire(s) inscrit (s) :		Agent ou installateur :	
Adresse postale :		Adresse :	
Ville :	Code postal :	Ville :	Code postal :
Courriel :		Courriel :	
Téléphone : (R)	(B)	Téléphone : (R)	(B)

## DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ (Veuillez fournir une copie de votre facture de taxes, indiquant une description officielle)

District:		Canton ou municipalité :	
Numéro de lotissement :		Numéro de concession :	
Numéro de plan :		Autre:	
Adresse postale/émetteur de localisation d'urgence #/911 # :			
Dimensions du lotissement:			
Façade de terrain :		ha/acre ou m <sup>2</sup> /pi <sup>2</sup> :	

## APPROVISIONNEMENT EN EAU (COCHER LE TYPE.)

proposé OU  existant

Municipal  Puits foré à la sondeuse  Point  Puits creusé  Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Profondeur du tubage \_\_\_\_ Distance séparant le tubage de la fosse septique \_\_\_\_ Distance du tubage au lit d'épandage \_\_\_\_

## CATÉGORIE DE BÂTIMENT

bâtiment nouveau  bâtiment existant

### Usage des bâtiments et des surfaces de plancher

1) _____	3) _____
2) _____	4) _____

## PLOMBERIE Remplir le tableau suivant.

Description Exemple seulement : éplucheur de pommes de terre	Nombre total 2	Appareils sanitaires 3	Nombre total d'appareils Sanitaires 6 (exemple)
Cabinets (toilette à réservoir de chasse)	X	4 =	
Tous les éviers ou lavabos	X	1½ =	
Baignoire ou douche	X	1½ =	

**PLOMBERIE (suite) Remplir le tableau suivant.**

Description Exemple seulement : éplucheur de pommes de terre	Nombre total 2	Appareils sanitaires 3	Nombre total d'appareils Sanitaires 6 (exemple)
Lave-vaisselle	X	1½ =	
Lessiveuse	X	1½ =	
Bac à laver à cuve simple ou double	X	1½ =	
Autre	X	=	
Autre	X	=	

**RÉSEAU D'ÉGOUTS**

1. Nombre total de chambres à coucher sur la propriété : A \_\_\_\_\_  
 Surface de plancher totale des bâtiments (source – partie intitulée « Catégorie de bâtiment ») : B \_\_\_\_\_  
 Nombre total d'appareils sanitaires dans tous les bâtiments sur la propriété  
 (source – partie intitulée « Plomberie ») : C \_\_\_\_\_  
 Débit quotidien prévu total (exprimé en L/jour) (Déterminer à partir des tableaux A,B et C fournis.) := Q \_\_\_\_\_ litres/jour
2. Décrire l'emplacement du réseau d'égouts proposé :  
 a) Pente \_\_\_\_\_ b) Végétation \_\_\_\_\_ c) Profondeur des sols existants par rapport :  
 i) au fond rocheux ou au sol dense \_\_\_\_\_ pi/m  
 ii) aux eaux souterraines de niveau élevé \_\_\_\_\_ pi/m
3. Décrire les sols qui seront utilisés pour le réseau d'égouts :  
 a) sols existants sur place  **OU** remblai importé   
 b) Type de sol indiqué ci-dessus (sable moyen, sable grossier, limon sableux, loam argileux, argile, etc.)  
 \_\_\_\_\_  
 c) Temps de percolation des sols proposés (Voir les feuilles d'information.) T = \_\_\_\_\_ min/cm  
 d) Décrire les sols (en aval du réseau d'égouts) > Type of Sol \_\_\_\_\_ Végétation \_\_\_\_\_

**PROPOSE DE CONSTRUIRE** (Voir l'information ci-dessus ainsi que le Code du bâtiment ou les feuilles d'information et les tableaux fournis.)

- FOSSE D'EAUX GRISES, CATÉGORIE 2** (fosse d'aisances)  
 Structure du mur :  Bloc de béton  Roches Autre \_\_\_\_\_  
 Dimensions de la fosse : Longueur \_\_\_\_\_ Largeur \_\_\_\_\_ Hauteur \_\_\_\_\_ Type de couverture \_\_\_\_\_  
 Type de catégorie 1 qui sera utilisé :  Toilette extérieure  Cabinet à compost  Toilette chimique  Cabinet électrique  
 Autre \_\_\_\_\_
- CHAMP DE TRANCHÉE, CATÉGORIE 4**  
 Longueur totale du tuyau \_\_\_\_\_ pi/m Nombre de canalisations \_\_\_\_\_  Canalisation principale **OU**  Boîte de répartition  
 Emploi du réservoir existant **OU** Nouvelle norme de l'ACNOR :  Béton  Polyéthylène Dimensions (L) \_\_\_\_\_  
 Manteau pédologique requis : a)  Non b)  Oui (Si oui, préciser les dimensions) \_\_\_\_\_ pi/m \_\_\_\_\_ pi/m
- LIT DE FILTRATION, CATÉGORIE 4 > PREUVE DE MATÉRIEL DE FILTRATION APPROUVÉ REQUISE**  
 Creusé dans le sol existant **OU**  Élevé Dimension du manteau pédologique \_\_\_\_\_ pi/m \_\_\_\_\_ pi/m  
 Surface du milieu filtrant (m<sup>2</sup>) \_\_\_\_\_ Surface de contact (m<sup>2</sup>) \_\_\_\_\_ Canalisation principale  **OU** Boîte de répartition  
 Emploi du réservoir existant **OU** Nouvelle norme de l'ACNOR :  Béton  Polyéthylène Dimensions (L) \_\_\_\_\_
- AUTRE SYSTÈME**  
 Décrire : \_\_\_\_\_

**PROPOSE DE CONSTRUIRE (suite) (Voir l'information ci-dessus ainsi que le Code du bâtiment ou les feuilles d'information et les tableaux fournis.)** **CATÉGORIE 5 (RÉSERVOIR DE RETENUE)**

*Permis uniquement par exemption en vertu du Code du bâtiment – Joindre un contrat de relèvement d'égout conclu avec une entreprise autorisée de transport routier d'eaux d'égout.*

Nouvelles normes de l'ACNOR :  Acier  Polyéthylène Autre \_\_\_\_\_ Dimensions (L) \_\_\_\_\_

ALARME :  sonore ET  visuelle Décrire la plate-forme : \_\_\_\_\_

**POMPE REQUISE POUR N'IMPORTE LEQUEL DES SYSTÈMES CI-DESSUS :**  Oui  Non

Si oui, > Hauteur d'élévation \_\_\_\_\_ Débit \_\_\_\_\_ Chevaux-vapeur \_\_\_\_\_

**DIRECTIONS POUR SE RENDRE À LA PROPRIÉTÉ**

(Montrer les routes, les chemins, les panneaux, les points de repère, etc., à suivre.)

Les déplacements exceptionnels par voie aérienne, navigable, etc., seront aux frais de l'auteur de la demande.

TOUTES les demandes présentées en vertu de cette section doivent comprendre ce qui suit :

> Numéro de permis de l'**entrepreneur** retenu pour la fosse septique : \_\_\_\_\_

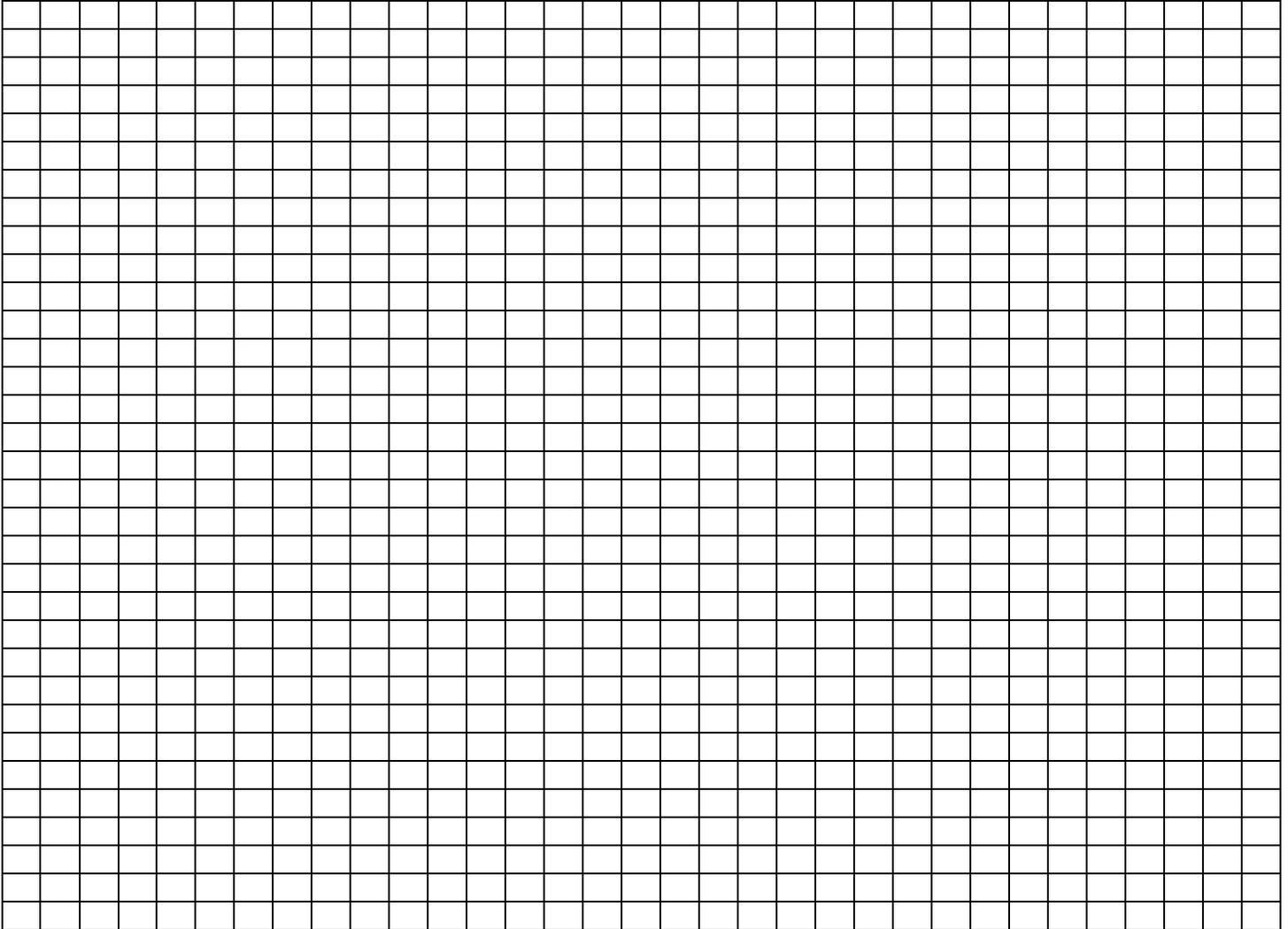
> Numéro de permis de l'**installateur** sur place : \_\_\_\_\_

**> LE PLAN CI-DESSOUS DOIT RENVOYER À UN LEVÉ RÉCENT ET EXPOSER LES DONNÉES SUIVANTES :**

- > Emplacement des composants du système d'égout (exemple : réservoirs, lit de lessivage). Localiser et afficher les distances horizontales entre le système et les bâtiments existants ou proposés adjacents, les sources d'eau (y compris les voisins), les systèmes d'égout, les entrées de garage, les corridors de services publics existants ou proposés, les emprises, les entrées, les servitudes réserves lacs, rivières, cours d'eau, piscines ;
- > un diagramme détaillé du réseau d'égouts exposant, entre autres, les dimensions du lit d'épandage, du manteau pédologique, de l'emplacement de la fosse septique et de la chambre des pompes, s'il le faut ;
- > l'emplacement de toute surface mal adaptée, accidentée ou tassée ;
- > les tracés de réseau hydrographique, les rigoles de drainage, les ouvrages de drainage, les affleurements rocheux ;
- > Coordonnées GPS sont bénéfiques, mais pas nécessaire.

**AVANT D'ENTREPRENDRE LA CONSTRUCTION, PRENDRE DES DISPOSITIONS POUR QU'UN INSPECTEUR APPROUVE L'EMPLACEMENT ET LE RÉSEAU D'ÉGOUTS PROPOSÉS.**

## Plan du site



### AVIS À L'AUTEUR DE LA DEMANDE OU À L'AGENT

- Je conviens de me conformer aux dispositions des règlements des Services de santé du Timiskaming relatifs aux réseaux d'égouts, de même qu'à toutes les modifications qui y seront apportées. Je comprends que ni la délivrance d'un permis, ni l'approbation des plans, ni les inspections effectuées par l'inspecteur ne me déchargent, à quelque égard que ce soit, de ma responsabilité, soit d'exécuter les travaux conformément aux règlements susmentionnés, et qu'il m'incombe de prendre les dispositions en vue des inspections requises, comme l'a précisé par écrit le directeur au moment de la délivrance du permis.
- Il incombe à l'auteur de la demande de s'assurer que toute l'information fournie est vraie et exacte. Je comprends que, une fois qu'un permis est délivré, je ne peux pas apporter de modifications aux plans, aux spécifications, aux documents ni à d'autres renseignements en vertu desquels le permis a été délivré, à moins de recevoir au préalable l'autorisation du directeur à cette fin. Les Services de santé du Timiskaming ne seront pas tenus responsables de données incorrectes, s'il en est, fournies dans ce formulaire par l'auteur de la demande.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

\_\_\_\_\_  
Signature de l'agent

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

- L'inspecteur retournera à leurs destinataires toutes les demandes incomplètes ou non signées. La présente demande ne constitue pas un permis.

**LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS COMMENCER AVANT LA DÉLIVRANCE DU PERMIS.**



**Adresse Postale:**

Boîte postale 1090, 247 rue Whitewood, Unité 43  
New Liskeard, ON P0J 1P0

☎ 705-647-4305 ☎ 705-647-5779

**Succursales:**

31 rue Station nord, Kirkland Lake, ON P2N 3M6  
63 5e rue, Englehart, ON P0J 1H0

☎ 705-567-9355 ☎ 705-567-5476  
☎ 705-544-2221 ☎ 705-544-8698

**AUTORISATION POUR UNE DEMANDE  
POUR UN PERMIS DE SYSTÈME D'ÉGOUT  
PAR UNE PERSONNE AUTRE QUE LE PROPRIÉTAIRE LÉGAL**

Je, \_\_\_\_\_, étant le propriétaire légal de la propriété en  
question décrite comme ; lotissement \_\_\_\_\_, concession \_\_\_\_\_,  
lotissement secondaire \_\_\_\_\_, parcelle \_\_\_\_\_, plan \_\_\_\_\_,  
numéro de claim minier \_\_\_\_\_, canton \_\_\_\_\_ dans le district de  
\_\_\_\_\_, j'autorise \_\_\_\_\_

dont l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'adresse électronique sont :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Pour demander un permis de système d'égout et la ou les inspections de site associées en mon nom.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire légal

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire et dans ces tableaux sont recueillis sous l'autorité de la sous-section 8(1.1) de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*, et seront utilisés dans l'administration et la mise en application de la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*. Les questions au sujet de la cueillette de renseignements personnels peuvent être adressées au : a) directeur de la protection de la vie privée des Services de santé du Timiskaming, ou, b) directeur du bâtiment et de l'aménagement du ministère des Affaires municipales et du Logement, 777, rue Bay, 2<sup>e</sup> étage, Toronto, M5G 2E5 416-585-6666.



# Application for a Permit to Construct or Demolish

This form is authorized under the Building Code Sentence 2.4.1.1A.(2).

For use by Principal Authority	
Application number:	Permit number (if different):
Date received:	Roll number:

Application submitted to: \_\_\_\_\_  
 (Name of municipality, upper-tier municipality, board of health or conservation authority)

A. Project information			
Building number, street name		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Plan number/other description	
Project value est. \$		Area of work (m <sup>2</sup> )	
B. Applicant			
Applicant is: <input type="checkbox"/> Owner or <input type="checkbox"/> Authorized agent of owner			
Last name	First name	Corporation or partnership	
Street address		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Province	E-mail
Telephone number ( )	Fax ( )	Cell number ( )	
C. Owner (if different from applicant)			
Last name	First name	Corporation or partnership	
Street address		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Province	E-mail
Telephone number ( )	Fax ( )	Cell number ( )	
D. Builder (optional)			
Last name	First name	Corporation or partnership (if applicable)	
Street address		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Province	E-mail
Telephone number ( )	Fax ( )	Cell number ( )	
E. Purpose of application			
<input type="checkbox"/> New construction <input type="checkbox"/> Addition to an existing building <input type="checkbox"/> Alteration/repair <input type="checkbox"/> Demolition <input type="checkbox"/> Conditional Permit			
Proposed use of building		Current use of building	
Description of proposed work			
F. Tarion Warranty Corporation (Ontario New Home Warranty Program)			
i. Is proposed construction for a new home as defined in the <i>Ontario New Home Warranties Plan Act</i> ? If no, go to section G.		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
ii. Is registration required under the <i>Ontario New Home Warranties Plan Act</i> ?		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No
iii. If yes to (ii) provide registration number(s): _____			

**G. Attachments**

- i. Attach documents establishing compliance with applicable law as set out in Article 1.1.3.3.
- ii. Attach Schedule 1 for each individual who reviews and takes responsibility for design activities.
- iii. Attach Schedule 2 where application is to construct on-site, install or repair a sewage system.
- iv. Attach types and quantities of plans and specifications for the proposed construction or demolition that are prescribed by the by-law, resolution, or regulation of the municipality, upper-tier municipality, board of health or conservation authority to which this application is made.

**H. Declaration of applicant**

I \_\_\_\_\_ certify that:  
(print name)

- 1. The information contained in this application, attached schedules, attached plans and specifications, and other attached documentation is true to the best of my knowledge.
- 2. I have authority to bind the corporation or partnership (if applicable).

\_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Signature of applicant

*Personal Information contained in this form and schedules is collected under the authority of subsection 8(1.1) of the Building Code Act, 1992, and will be used in the administration and enforcement of the Building Code Act, 1992. Questions about the collection of personal information may be addressed to: a) Timiskaming Health Unit's Privacy Officer, or, b) Director, Building and Development Branch, Ministry of Municipal Affairs and Housing 777 Bay St., 2nd Floor, Toronto, M5G 2E5 (416) 585-6666.*

## Schedule 1: Designer Information

Use one form for each individual who reviews and takes responsibility for design activities with respect to the project.

<b>A. Project Information</b>			
Building number, street name		Unit no.	Lot/con.
Municipality	Postal code	Plan number/ other description	
<b>B. Individual who reviews and takes responsibility for design activities</b>			
Name		Firm	
Street address		Unit no.	Lot/con.
Municipality	Postal code	Province	E-mail
Telephone number (     )	Fax number (     )		Cell number (     )
<b>C. Design activities undertaken by individual identified in Section B. [Building Code Table 2.20.2.1]</b>			
<input type="checkbox"/> House	<input type="checkbox"/> HVAC – House	<input type="checkbox"/> Building Structural	
<input type="checkbox"/> Small Buildings	<input type="checkbox"/> Building Services	<input type="checkbox"/> Plumbing – House	
<input type="checkbox"/> Large Buildings	<input type="checkbox"/> Detection, Lighting and Power	<input type="checkbox"/> Plumbing – All Buildings	
<input type="checkbox"/> Complex Buildings	<input type="checkbox"/> Fire Protection	<input type="checkbox"/> On-site Sewage Systems	
Description of designer's work			
<b>D. Declaration of Designer</b>			
I _____ declare that (choose one as appropriate):			
(print name)			
<input type="checkbox"/> I review and take responsibility for the design work on behalf of a firm registered under subsection 2.17.4. of the Building Code. I am qualified, and the firm is registered, in the appropriate classes/categories.			
Individual BCIN: _____			
Firm BCIN: _____			
<input type="checkbox"/> I review and take responsibility for the design work and am qualified in the appropriate category as an "other designer" under subsection 2.17.5. of the Building Code.			
Individual BCIN: _____			
Basis for exemption from registration: _____			
<input type="checkbox"/> The design work is exempt from the registration and qualification requirements of the Building Code.			
Basis for exemption from registration and qualification: _____			
I certify that:			
1. The information contained in this schedule is true to the best of my knowledge.			
2. I have authority to bind the corporation or partnership (if applicable).			
_____		_____	
Date		Signature of Designer	

\*For the purposes of this form, "individual" means the "person" referred to in Clause 2.17.4.7.(1)(d), Article 2.17.5.1. and all other persons who are exempt from qualification under Subsections 2.17.4. and 2.17.5.

NOTE:

1. Firm and Individual BCIN numbers are not required for building permit applications submitted prior to January 1, 2006
2. Schedule 1 does not need to be completed by architects, or holders of a Certificate of Practice or a Temporary License under the *Architects Act*.

Form N-36-LC (04.08)

THU File# \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

## Schedule 2: Sewage System Installer Information

<b>A. Project Information</b>			
Building number, street name		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Plan number/ other description	
<b>B. Sewage system installer</b>			
Is the installer of the sewage system engaged in the business of constructing on-site, installing, repairing, servicing, cleaning or emptying sewage systems, in accordance with Building Code Article 2.18.1.1?			
<input type="checkbox"/> Yes (Continue to Section C)		<input type="checkbox"/> No (Continue to Section E)	<input type="checkbox"/> Installer unknown at time of application (Continue to Section E)
<b>C. Registered installer information (where answer to B is "Yes")</b>			
Name		BCIN	
Street address		Unit number	Lot/con.
Municipality	Postal code	Province	E-mail
Telephone number (    )	Fax (    )	Cell number (    )	
<b>D. Qualified supervisor information (where answer to section B is "Yes")</b>			
Name of qualified supervisor(s)		Building Code Identification Number (BCIN)	
<b>E. Declaration of Applicant:</b>			
<p>I _____ declare that:</p> <p style="text-align: center;">(print name)</p> <p><input type="checkbox"/> I am the applicant for the permit to construct the sewage system. If the installer is unknown at time of application, I shall submit a new Schedule 2 prior to construction when the installer is known;</p> <p><u>OR</u></p> <p><input type="checkbox"/> I am the holder of the permit to construct the sewage system, and am submitting a new Schedule 2 now that the installer is known.</p> <p>I certify that:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. The information contained in this schedule is true to the best of my knowledge.</li> <li>2. I have authority to bind the corporation or partnership (if applicable).</li> </ol> <p>_____</p> <p style="display: flex; justify-content: space-between;"> <span>Date</span> <span>Signature of applicant</span> </p>			

*Personal Information contained in this form and schedules is collected under the authority of subsection 8(1.1) of the Building Code Act, 1992, and will be used in the administration and enforcement of the Building Code Act, 1992. Questions about the collection of personal information may be addressed to: a) Timiskaming Health Unit's Privacy Officer, or, b) Director, Building and Development Branch, Ministry of Municipal Affairs and Housing 777 Bay St., 2<sup>nd</sup> Floor, Toronto, M5G 2E5 (416) 585-6666.*

## PERMIS D'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUTS

Frais

En effet le 27 mars 2021

Permis	Frais
Réseau d'égouts, catégorie 2 (fosse d'aisances)	350.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 2 (plus de 4 emplacements) (plus 63.00 \$ pour chaque emplacement supplémentaire)	1,015.00 \$ 63.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 3 (puisard)	350.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 4 (réservoir et système à lit d'épandage)	1,020.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 4 (lit d'épandage seulement)	669.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 4 (réservoir seulement)	351.00 \$
Réseau d'égouts, catégorie 5 (réservoir de retenue)	525.00 \$
Permis de rénovation	127.00 \$
Permis de démolition	350.00 \$
Permis de révision (inspection requise)	350.00 \$
Transfert d'un permis à un nouveau propriétaire	125.00 \$
Demandes de dossier (recherche dans les dossiers)	170.00 \$
Copie du dossier	50.00 \$
Consentement aux applications du serveur :	
a. 2 lots ou moins	317.00 \$
b. 3 à 5 lots	381.00 \$
c. 6 lots ou plus	508.00 \$
Variante mineure/demandes de zonage (par lot)	250.00 \$
Demandes de subdivision :	
a. 20 lots ou moins	250 \$ par lot jusqu'à un maximum de 5 000,00 \$
b. 21 à 50 lots	
c. 50 lots ou plus (Plus 61,94 \$ par lot additionnel de plus que 50)	
Enquête sanitaire	650.00 \$
Programme de réinspection	375.00 \$
Coûts exceptionnels de déplacement par les voies de l'air, de l'eau, etc.	Recouvrement intégral des coûts









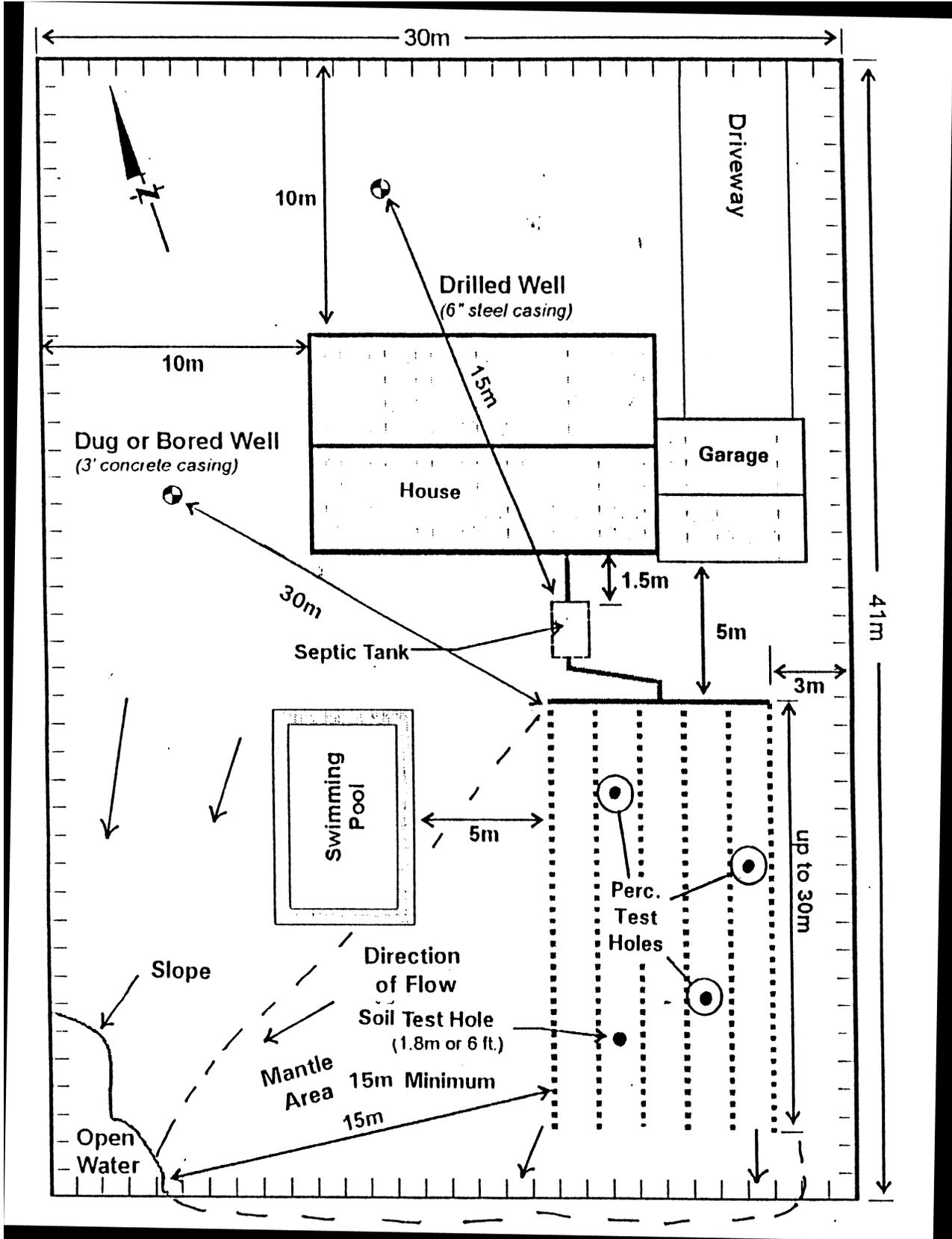
Tableau 8.2.1.6.C.  
faisant partie de la phrase 8.2.1.6.(3)

Structure	1,5 m (4,9 pieds)
Puits avec tubage étanche jusqu'à une profondeur d'au moins 6 m	15 m (49,2 pieds)
Tout autre puits	15 m (49,2 pieds)
Source	15 m (49,2 pieds)
Limite de la propriété	3 m (9,8 pieds)

Tableau 8.2.1.5.  
faisant partie de la phrase 8.2.1.5.(1)

<b>Distances pour les réseaux d'égouts, catégories 1, 2 et 3</b>				
	Distance horizontale minimale en mètres/pieds d'un puits avec tubage étanche jusqu'à une profondeur d'au moins 6 m	Distance horizontale minimale en mètres/pieds d'une source servant de source d'eau potable ou d'un puits autre qu'un puits sans tubage étanche jusqu'à une profondeur d'au moins 6 m	Distance horizontale minimale en mètres/pieds d'un lac, d'une rivière, d'un étang, d'un ruisseau, d'un réservoir ou d'une source ne servant pas de source d'eau potable	Distance horizontale minimale en mètres/pieds d'une limite de propriété
Latrines en sol	15 m (49,2 pieds)	30 m (98,4 pieds)	15 m (49,2 pieds)	3 m (9,8 pieds)
Latrines Fosse mobile	10 m (32,8 pieds)	15 m (49,2 pieds)	10 m (32,8 pieds)	3 m (9,8 pieds)
Réservoir d'eaux grises	10 m (32,8 pieds)	15 m (49,2 pieds)	15 m (49,2 pieds)	3 m (9,8 pieds)
Puisard	30 m (98,4 pieds)	60 m (196,9 pieds)	15 m (49,2 pieds)	3 m (9,8 pieds)

**SAMPLE ONLY OF SITE PLAN**  
**SET BACKS ARE FOR A FULL IN GROUND SYSTEM ONLY**



## MARCHE À SUIVRE RELATIVE À L'ESSAI DE PERCOLATION DEVANT ÊTRE EFFECTUÉ PAR L'AUTEUR DE LA DEMANDE

L'auteur de la demande doit choisir au moins **trois (3)** emplacements, bien espacés pour évaluer avec justesse la surface du lit d'épandage, en utilisant le temps de percolation **le plus élevé** de l'essai [8.2.1.2 (3), Code du bâtiment de l'Ontario].

L'essai de percolation doit être effectué selon la marche à suivre décrite ci-dessous :

- (a) Pratiquer des excavations dans le sol à l'emplacement prévu du lit d'épandage.
- (b) Les dimensions des excavations mentionnées à la disposition (a) doivent être les suivantes :
  - i) entre 100 mm et 300 mm de diamètre;
  - ii) au moins 200 mm de profondeur au-dessous du niveau supérieur de la couche de terrain faisant l'objet de l'essai.
- (c) Couvrir de 50 mm de sable ou de gravillon le fond de l'excavation.
- (d) Remplir le trou d'eau jusqu'à une profondeur de 300 mm (ou jusqu'à la surface) et déterminer le temps requis pour que l'eau s'écoule. Répéter et, si, au deuxième remplissage, l'eau s'écoule en 10 minutes ou moins, suivre la méthode ci-dessous :
  - i) établir un point de référence fixe, ajouter de l'eau jusqu'à une profondeur de 150 mm au-dessus du sable ou du gravillon, puis mesurer l'écoulement de l'eau toutes les 10 minutes pendant une heure. Si, pendant une heure, les 150 premiers millimètres (mm) s'écoulent en 10 minutes ou moins, prévoir un intervalle moins long entre les mesures;
  - ii) remplir le trou de nouveau jusqu'au niveau de 150 mm, au besoin, puis commencer une autre série de mesures. Continuer jusqu'à ce que les deux dernières séries de mesures montrent un écoulement similaire (c'est-à-dire un écoulement à peu près égal pour le même nombre de mesures) ou bien, jusqu'à ce que la différence entre les écoulements maximal et minimal en trois mesures consécutives soit de moins de 5 mm. Dans un cas ou l'autre, prendre l'écoulement moyen des trois dernières mesures pour calculer le « T ».
- (e) Si, aux premiers remplissages jusqu'à 300 mm, l'eau met une période maximale de 10 minutes à s'écouler, suivre la méthode ci-dessous:
  - i) maintenir au moins 300 mm d'eau dans le trou pendant au moins quatre (4) heures, ou jusqu'à ce que le sol faisant l'objet de l'essai gonfle et se sature d'eau. Il faut prévoir au moins 12 heures pour le gonflement des sols argileux, bien que les sols argileux secs puissent nécessiter plus de temps pour atteindre une vitesse de percolation stabilisée.
  - ii) après le gonflement des sols, enlever tout matériau meuble du dessus du sable ou du gravillon.
  - iii) d'un point de référence fixe, régler le niveau de l'eau à 150 mm au-dessus du sable ou du gravillon et mesurer l'écoulement toutes les 30 minutes pendant quatre heures ou jusqu'à ce que la vitesse d'écoulement se stabilise. Si les 150 premiers millimètres (mm) s'écoulent en moins de 30 minutes, prévoir un intervalle de 10 minutes et effectuer l'essai pendant une heure ou jusqu'à ce que la vitesse d'écoulement se stabilise. Un écoulement de 5 mm ou moins obtenu dans un intervalle de 30 minutes indique que le « T » du sol est à peu près égal ou supérieur à 50 min./cm. Prévoir un intervalle de mesure de 60 minutes si le sol doit faire l'objet d'un essai.
  - iv) remplir de nouveau le trou d'eau jusqu'au niveau de 150 mm au besoin. Faire des mesures jusqu'à ce que la vitesse d'écoulement se stabilise, soit quand l'écoulement obtenu en deux mesures consécutives ne varie pas de plus de 1,5 mm ou quand la différence entre les mesures maximale et minimale des quatre dernières mesures ne dépasse pas 5 mm. Une fois la vitesse d'écoulement stabilisée, prendre l'écoulement moyen des trois dernières mesures pour calculer le temps de percolation.
- (f) Temps de percolation = 
$$\frac{\text{Intervalle (minutes)}}{\text{Écoulement moyen des trois dernières mesures (cm)}}$$

### Note

*En vue de l'inspection d'un réseau d'égouts proposé de catégorie 4, il faut creuser un (1) et, de préférence, deux (2) trous d'essai, chacun d'une profondeur minimale de 1,5 mètres (5 pieds), ou, du moins, jusqu'au fond rocheux, aux eaux souterraines, au limon imperméable ou au sol argileux, dans la région du champ d'épandage proposé, de sorte que les conditions de sol puissent être bien évaluées. Ces trous doivent demeurer ouverts pour l'inspection.*

Le trou d'essai doit être pratiqué au moyen d'une pelle rétrocaveuse pour permettre à l'inspecteur de vérifier les conditions de sol, les planchers imperméables, la présence ou l'absence d'eaux souterraines ou l'existence possible d'eaux souterraines de niveau élevé.

## **PROCÉDURE D'OBTENTION D'UN ÉCHANTILLON DE TERRE POUR ANALYSE EN LABORATOIRE**

L'obtention d'un échantillon de terre doit se faire de la manière suivante :

- a) Sachez que l'échantillon de terre **doit** provenir de l'endroit où vous planifiez installer le champ d'épuration (*la personne qui obtient l'échantillon de terre doit s'assurer qu'il a été obtenu à l'endroit décrit ci-dessus*).
- b) Retirez le premier pied de terre pour vous assurer que votre échantillon contienne le moins possible de matière organique, car le laboratoire qui analyse l'échantillon facturera pour le temps requis pour retirer la matière organique de votre échantillon.
- c) Remplissez un seau de 5 gallons de terre obtenue à une profondeur de 2 à 4 pieds.
- d) Apportez l'échantillon (seau de 5 gallons rempli de terre) au laboratoire d'analyse privé. Vous **devez** fournir au laboratoire l'emplacement exact et une description juridique de l'endroit où l'échantillon a été obtenu.
- e) Sachez que ces résultats **doivent** être annexés à la demande de permis, une fois que vous aurez reçu les résultats du laboratoire de votre choix. Vous **devez** également noter sur la demande de permis de réseau d'égout le nom de la personne ayant obtenu l'échantillon (c.-à-d. le nom complet, la compagnie, le numéro de téléphone, etc.) étant donné que cette personne assume la responsabilité juridique des renseignements sur l'emplacement et le contenu de l'échantillon soumis au laboratoire.

**Tableau 8.2.1.3. A**  
**faisant partie de la phrase 8.2.1.3. (1)**

<b>Débit quotidien prévu des eaux d'égout</b> Usage résidentiel	<b>Volume</b> (Litres)
Logements	
a) logement à une (1) chambre à coucher	750
b) logement à deux (2) chambres à coucher	1 100
c) logement à trois (3) chambres à coucher	1 600
d) logement à quatre (4) chambres à coucher	2 000
e) logement à cinq (5) chambres à coucher	2 500
f) Débit supplémentaire pour	
i) toutes les chambres à coucher, à compter de la sixième	500
ii) a) tous les 10 m <sup>2</sup> (ou partie) au-dessus de 200 m <sup>2</sup> jusqu'à 400 m <sup>2</sup> <sup>(3)</sup>	100
b) tous les 10 m <sup>2</sup> (ou partie) au-dessus de 400 m <sup>2</sup> jusqu'à 600 m <sup>2</sup> <sup>(3)</sup> , et	75
c) tous les 10 m <sup>2</sup> (ou partie) au-dessus de 600 m <sup>2</sup> <sup>(3)</sup> , ou	50
iii) tous les appareils sanitaires, à compter du vingt-et-unième	50

## **CALIBRAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE (réservoir de traitement)**

La capacité utile **minimale** d'une fosse septique doit être supérieure à 3 600 litres et,

- (a) dans les locaux *résidentiels*, **deux** fois le débit quotidien prévu des eaux d'égout,  
ou
- (b) dans les locaux *non résidentiels*, **trois** fois le débit quotidien prévu des eaux d'égout.

### **8.7.3.1**

## **LONGUEUR DU TUYAU DE RÉPARTITION**

La longueur totale du *tuyau de répartition* doit correspondre, au moins, à 40 m.  
 Chaque lit d'épandage aménagé par le moyen de tranchées d'absorption doit être muni d'un tuyau de répartition dont la longueur totale correspond, au moins, à la valeur déterminée par la formule

$$L = QT \text{ divisé par } 200$$

où :

- L = la longueur totale du tuyau de répartition en mètres
- Q = le débit quotidien prévu total des eaux d'égout en litres
- T = le temps prévu de percolation



**Distances minimales pour les  
unités de traitement et  
tuyau de repartition**

Tableau 8.2.1.6.a  
faisant partie de la phrase 8.2.1.6 (1)

<b>Distances minimales pour les unités de traitement (réservoirs)</b>	
Structure	1,5 m
Puits	15 m
Lac	15 m
Étang	15 m
Réservoir	15 m
Rivière	15 m
Source	15 m
Ruisseau	15 m
Limite de la propriété	3 m

Tableau 8.2.1.6.B.  
faisant partie de la phrase 8.2.1.6.(2)

<b>Distances minimales pour le tuyau de répartition</b>	
Structure	5 m
Puits avec tubage étanche jusqu'à une profondeur de 6 m	15 m
Tout autre puits	30 m
Lac	15 m
Étang	15 m
Réservoir	15 m
Rivière	15 m
Source ne servant pas de source d'eau potable	15 m
Ruisseau	15 m
Limite de la propriété	3 m

Nom: \_\_\_\_\_

# de téléphone: domicile: \_\_\_\_\_ cellulaire: \_\_\_\_\_ autre: \_\_\_\_\_

---

Adresse physique du chantier : S.V.P. indiquez toutes informations importantes afin de se rendre à la propriété (# d'urgence, couleur de maison, points de repère, etc) utilisez le verso si nécessaire).

---

---

---

---

**DIRECTIONS POUR SE RENDRE À LA PROPRIÉTÉ**

(S.V.P. dessinez la carte de route démontrant les routes, les chemins, les panneaux, les points de repère à suivre, etc)